Ville de Trilport

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 9 juillet 2018

N°2018/07/041 : CONSULTATION DE LA COMMUNE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE PUBLIC DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE PAR ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS

L'an deux mille dix-huit le lundi 9 juillet à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 3 juillet 2018

Etaient présents : 18
Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS, Emmanuel FONKING, Françoise VASSELON, Denise GONON, Joaquim DA CRUZ, Azdine RAMDAN, Isabelle GUILA-CORNIL, Clémence LAUMONIER, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 4
Monsieur Gérard MORAUX à Madame Danielle BOURGUIGNON, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT à Madame Françoise VASSELON, Monsieur Eric KRAEMER à Madame Clémence LAUMONIER, Madame Geneviève CAIN à Madame Isabelle GUILA-CORNIL.

Absents excusés : 5
Monsieur Ange AMBROSIO, Madame Fathia BEN MABROUK, Madame Roselyne WALGER, Monsieur Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Monsieur Patrick AUGEY.

Mme Danielle BOURGUIGNON a été élue secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Transports et notamment son article L.1241-1,

VU le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 et l'instruction ASC-2010-01 du 24 juin 2010 relatifs au service civique,

CONSIDÉRANT que ce service de mise à disposition de vélos à assistance électrique par Ile-de-France Mobilités s'insère dans la démarche de développement durable entreprise par la commune depuis plusieurs années,

Accusé de réception préfecture
077-217704758-20180710-2018-041DEL-DE
Date de télétransmission : 10/07/2018
Date de réception préfecture : 10/07/2018

CONSIDÉRANT l'accroissement de l'offre de transport proposée aux habitants de la commune au travers de ce nouveau service,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

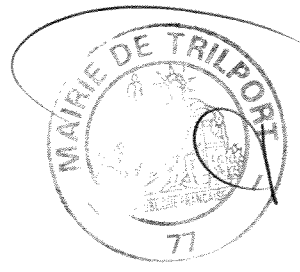
PAR 17 voix POUR (Mesdames et Messieurs Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Gérard MORAUX, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS, Emmanuel FONKING, Françoise VASSELON, Denise GONON, Elise BEAUFORT-LAMBERT, Joaquim DA CRUZ, Azdine RAMDAN), 3 CONTRE (Mesdames et Monsieur KRAEMER, GUILA-CORNIL et LAUMONIER) ET 2 ABSTENTIONS (Madame et Monsieur CAIN, MAGLIOZZI)

DECIDE de donner un avis favorable à l'intégration de la commune au périmètre de la concession à venir ayant pour objet la mise en place d'un service public de location de vélos à assistance électrique par Ile-de-France Mobilités.

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER



Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20180710-2018-041DEL-DE
Date de télétransmission : 10/07/2018
Date de réception préfecture : 10/07/2018